

Entretien avec **Patrick Braouezec**

« Les cités de la politique de la ville ont d'abord besoin d'être traitées à égalité avec les autres quartiers »

Patrick Braouezec a été maire et député-maire de Saint-Denis.

Depuis 2016, il est président de la structure intercommunale Plaine Commune.

Entretien réalisé par Régis Guyon et Michel Didier (CGET) en avril 2018.

Régis GUYON. Comment les quartiers de la politique de la ville et leurs habitants ont-ils évolué ces quarante dernières années ?

Patrick BRAOUEZEC. Quand on fait le bilan des 40 ans de la politique de la ville, il faut distinguer ce qui relève de la requalification urbaine de ce qui relève du domaine social. Je fais personnellement un bilan très positif de la requalification urbaine. Depuis le milieu des années 1980, on a remodelé des quartiers, des espaces, qui avaient été construits parfois dans l'urgence, avec un caractère provisoire. On a requalifié des logements, mais aussi tous les espaces publics. Car ces cités, qui comprenaient une grande quantité de logements, présentaient aussi une faible qualité urbaine, avec des no man's land pour espaces publics. Il a fallu démolir tout ce qui était de nature à faire obstacle aux relations paisibles entre les habitants, comme les grandes tours, telles qu'il y en avait sur le territoire de Plaine Commune. On a donné des statuts aux espaces publics au sein même des cités, avec des jardins pour les enfants, des espaces sportifs.

J'ai souvenir de la cité des Francs-Moisins avec des grands remblais de terre, des grandes buttes, qui n'avaient pas de statut. Aujourd'hui, on a remodelé ces espaces en leur conférant un usage. Ensuite, il y a la question sociale. Au regard des statistiques, on peut considérer que la situation n'a pas changé. Il est vrai que l'histoire des quartiers se télescope avec celle de la crise économique qui s'est installée depuis le début des années 1970. Et les habitants des cités ont été les plus impactés par le chômage de masse. Mais quand on regarde de façon moins superficielle ce qui se passe dans ces quartiers, on observe qu'il y a une forte mobilité sociale et géographique et que ces quartiers servent d'ascenseur social. Bien évidemment, le taux de chômage reste élevé et on pourrait penser que la situation ne s'améliore globalement pas. Or, on s'aperçoit que cette population n'est pas figée, les précaires d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes qu'hier. Comme le dit l'un des vice-présidents de Plaine Commune, maire-adjoint à La Courneuve, ces quartiers fonctionnent comme des sas où les gens viennent se faire, ou se refaire, une santé. Et je trouve qu'on mesure mal, ou pas assez, le rôle que jouent ces territoires pour la promotion sociale de leurs habitants qui, ensuite, sont amenés à les quitter. Si je prends l'exemple des Francs-Moisins, le taux de chômage y est à peu près équivalent à celui d'il y a trente ans, mais ce ne sont pas les

mêmes personnes. Les cités ont joué un rôle d'accueil des populations fragiles : on a reçu récemment un jeune avocat d'affaires qui a fait des études à Harvard et qui venait de quitter les Francs-Moisins, à Saint-Denis. Et c'est assez légitime. Pourquoi refuserions-nous le désir d'avoir un parcours résidentiel pour les habitants des cités, alors qu'on l'admet sans difficulté pour les habitants de n'importe quel autre quartier ? La Seine-Saint-Denis, à l'instar de ce qu'était Marseille au XIX^e siècle, est le premier « territoire frontière » avec le reste du monde de par sa proximité avec l'aéroport de Roissy, avec tout ce que cela suppose comme contacts avec le monde, avec tous les réseaux de solidarité qui existent. Et je trouve qu'on ne mesure pas le rôle qu'a joué la politique de la ville, en maintenant des politiques publiques dans ces territoires, aux côtés de l'école, dans la promotion sociale pour nombre d'habitants.

R. G. Les jeunes de ces quartiers, dont la part est plus importante que dans la moyenne nationale, sont aussi plus frappés par des difficultés en matière de scolarité et d'insertion.

P. B. D'une manière générale, les jeunes de ces quartiers ont besoin d'égalité républicaine, d'être considérés de la même façon que les autres, de recevoir un traitement égalitaire avec les politiques de droit commun en cours dans les autres territoires. Car lorsque l'on regarde les dotations en enseignants, en policiers, etc., présents dans les quartiers, on est bien en deçà de l'égalité républicaine. Il y a une vingtaine d'années, à l'époque où j'étais maire de Saint-Denis, j'avais reçu un nouveau directeur départemental de la Poste. Il venait de Versailles, où il y avait huit antennes postales. À Saint-Denis, alors qu'on avait 10 000 habitants de plus qu'à Versailles, on en avait quatre. On voit bien, finalement, que c'est la politique de

droit commun qui devrait être la priorité. Derrière elle, le rôle de la politique de la ville serait d'apporter des correctifs.

Malheureusement, on a encore un regard stigmatisant ou compassionnel sur ces quartiers, finalement très extérieur, sans les connaître et sans mesurer ni prendre en compte les compétences, les énergies, les savoir-faire qui y existent. C'est là le cœur du projet Plaine Commune que nous menons, avec Bernard Stiegler, sous la bannière de « territoire apprenant contributif » : comment valoriser des savoir-faire,

“
**les jeunes de
 ces quartiers ont
 besoin d'égalité
 républicaine**

”

des compétences, de manière à les soutenir financièrement, dans le cadre d'une économie solidaire ou coopérative ? Pour moi, c'est cela qui devrait primer, aujourd'hui, dans la politique de la ville. On a fait beaucoup concernant le bâti, les associations, etc. Mais il

faut sans doute renverser le point de vue maintenant, en allant vers le potentiel existant en matière de ressources humaines. On gagnera alors en crédibilité, en confiance réciproque. Prenons l'exemple du Stade de France, construit il y a maintenant vingt ans : jusque-là, on mettait à Saint-Denis tout ce que Paris ne voulait pas – habitat social, industries polluantes, etc. Le Stade a amené de la fierté aux habitants de la ville, de la dignité, de l'estime de soi. Tant qu'on reste dans le registre du compassionnel, voire de l'humanitaire vis-à-vis des quartiers, on ne peut pas construire de la dignité et de l'estime de soi. Dès qu'on donne des signes que l'on traite à égalité, on change beaucoup de choses. L'un des enjeux de l'organisation des Jeux olympiques de 2024 est de savoir comment on va s'appuyer sur cet événement pour mobiliser les habitants et leurs propres projets et ressources.

Pour moi, ce que la politique de la ville peut apporter – et ce que nous faisons avec Bernard Stiegler –, c'est bien de définir un commun, un projet collectif, que chacun pourra s'approprier en fonction de ses moyens, de ses projets : comment faire un projet collectif, avec une telle diversité de populations, en s'appuyant sur les savoir-faire des habitants ?

R. G. Selon vous, quelles sont les actions à mettre en œuvre concrètement, à l'échelle territoriale, pour une bonne compréhension et une adhésion aux valeurs de la République, à la laïcité ?

P. B. Il me semble impératif aujourd'hui de créer les conditions d'un décloisonnement entre les différents acteurs et entre les différents temps, de l'école au centre de loisirs, de manière à ce que les enfants soient dans un environnement le plus cohérent possible. Quand on a créé les postes d'éducateurs sportifs à Saint-Denis, leur temps de travail était réparti dans trois lieux : l'école, le centre de loisirs et le club sportif. De ce fait, les enfants étaient dans une continuité éducative. Je pense que c'est très important : il faut absolument que les enfants aient le sentiment que le monde des adultes n'est

pas morcelé, éclaté, sans contacts les uns avec les autres. Ensuite, rappeler les valeurs de la République de façon injonctive m'apparaît inutile. Ce seront bien plutôt à travers leurs mises en pratique que ces valeurs rencontreront l'adhésion. Tant que ces jeunes auront le sentiment que l'égalité est bafouée, il sera assez inutile de leur parler de fraternité. Et le repli identitaire, communautaire, ou l'enfermement sur soi sont de véritables questions aujourd'hui, qu'il faut entendre comme un signe du malaise des jeunes. La discrimination positive n'est pas une approche qui convient pour les quartiers, parce qu'elle laisse entendre qu'on en fait plus pour eux. Ce qui n'est pas le cas. Personnellement, j'en reviens toujours à l'égalité de traitement. Quand on leur parle de discrimination positive, ces jeunes n'entendent que le mot discrimination – qu'ils vivent au demeurant tous les jours, dans la recherche d'emploi par exemple. Encore une fois, selon moi, les « quartiers » ont d'abord besoin d'être traités à égalité avec les autres quartiers des villes de France.